

Duplicata

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE CHARTRES

BP 229
28004 CHARTRES CEDEX
TEL : 02.37.84.00.25 - FAX : 02.37.84.02.75
INTERNET : www.infogreffe.fr

Cabinet Valérie CHAMBERAUD
56 rue Jean Mermoz
28000 Chartres

V/REF : SARL Associé Unique 7C
N/REF : 2007 B 419 / 2010-A-258

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE CHARTRES certifie qu'il a reçu le 28/01/2010,

P.V. d'assemblée du 01/11/2009

- Transfert du siège du 3 Impasse Rotrou 28000 Chartres
- Modification statutaire

Statuts mis à jour

Concernant la société

7C
Société à responsabilité limitée
3 impasse Rotrou
28000 Chartres

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2010-A-258 le 28/01/2010

R.C.S. CHARTRES 498 711 035 (2007 B 419)

Fait à CHARTRES le 28/01/2010,

Le Greffier



SARL 7C
Société à responsabilité limitée à capital variable
au capital de 1 000 €
Siège social : 3 Impasse Rotrou
28 000 CHARTRES

RCS : CHARTRES B 498 711 035

**DECISION
DE LA GERANCE
DU 01 NOVEMBRE 2009**

L'an deux mille neuf,

Le 01 novembre,

Monsieur Saïd LEHAD, demeurant au 3 impasse Rotrou, 28 000 CHARTRES, en qualité de seul associé de la société 7C, Société à Responsabilité Limitée à capital variable au capital de 1 000 Euros, divisé en 100 parts de 10 euros chacune, dont le siège social est au 3 impasse Rotrou 28000 CHARTRES, en qualité de propriétaire des 100 parts constituant le capital, et en qualité de seul gérant de la société,

A pris la décision suivante :

En vertu de l'article 4 des statuts relatif au siège social, *« Il pourra être transféré en tout autre lieu de la même ville par simple décision de la gérance et en tout autre endroit par décision extraordinaire des associés »*, il est décidé de transférer le siège social de la société au 2 rue du Général Delestraint Résidence les sablons 28000 CHARTRES à compter du 01 novembre 2009.

En conséquence, l'article 4 des statuts doit être modifié. Il sera dorénavant rédigé de la façon suivante:

ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé au 2 rue du Général Delestraint Résidence les sablons 28000 CHARTRES.

Le reste de l'article demeure inchangé.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal, qui a été signé par l'associé unique et gérant.

Monsieur LEHAD Saïd
Associé-gérant

